



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

92913

N° 63

21 août 1956.

REPRODUCTION SOUHAITEE.

Les demandes de wagons à marchandises.

A la veille de la période des forts transports, la Société Nationale des Chemins de fer belges adresse un pressant appel à sa clientèle pour que celle-ci l'aide à obtenir le rendement maximum du matériel à marchandises.

Elle invite les usagers à limiter leurs demandes de matériel à leurs besoins stricts et à procéder au chargement et au déchargement des wagons le plus rapidement possible. Afin d'améliorer l'évolution de ceux-ci, la Société Nationale autorisera ses clients à procéder aux opérations de chargement et de déchargement en dehors des heures d'ouverture normales des cours à marchandises, voire même les dimanches.

Eu égard à la haute conjoncture actuelle et aux exigences des grands travaux préparatoires à l'Exposition de 1958, la Société compte sur la collaboration de tous les usagers pour qu'ils la secondent dans ses efforts, afin de pouvoir maintenir la régularité souhaitable dans la fourniture du matériel à marchandises.

H.F.C.	BA
H.D.	11
A.D.	10
P.P.	10
G.N.	9
G.D.	8
A.L.	7
P.V.C.	6

(B) 47214 - 8 - 1956 (155) S.